

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES

-SIAME-

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA

La société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques –SIAME publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 23 mai 2024. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Société BDO Tunisie représentée par Mr Khaled Mnif.

Groupe SIAME
Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	31/12/2023	31/12/2022
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 472 051	7 256 672
moins : amort immob incorporelles		(3 259 851)	(2 857 757)
	1.1	5 212 200	4 398 914
Ecart d'acquisition		1 641 348	1 641 348
moins: amort Ecart d'acqui.		(1 641 348)	(1 641 348)
	1.2	-	-
Immobilisations corporelles		45 367 230	43 976 997
moins : amort immob corporelles		(35 512 202)	(33 675 917)
	1.3	9 855 028	10 301 080
Immobilisations financières		2 320 785	2 265 555
moins : provisions immob financières		(295 831)	(289 731)
	1.4	2 024 954	1 975 824
Total des actifs non courants	1	17 121 772	16 704 939
ACTIFS COURANTS	2		
Stocks		28 664 736	27 703 596
moins: provisions sur stocks		(1 626 054)	(1 705 642)
	2.1	27 038 682	25 997 955
Clients et comptes rattachés		19 604 032	17 141 039
moins: provisions sur clients		(3 277 783)	(3 102 320)
	2.2	16 326 249	14 038 719
Autres actifs courants		6 634 464	5 062 682
moins: provisions sur AAC		(546 949)	(546 949)
	2.3	6 087 515	4 515 732
Placements et autres actifs financiers		13 045	17 688
moins: provisions sur les placements		(7 554)	(6 593)
	2.4	5 491	11 095
Liquidités et équivalent de liquidités	2.5	2 809 053	2 151 714
Total des actifs courants		52 266 989	46 715 215
TOTAL DES ACTIFS		69 388 761	63 420 154

Groupe SIAME
Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES	3		
Capital social	3.1	15 444 000	15 444 000
Réserves consolidées		12 775 420	14 226 910
Ecart de conversion		812	17 960
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		28 220 232	29 688 870
Résultat consolidé - Part du Groupe		1 432 924	(251 665)
Total des capitaux propres après résultat consolidé		29 653 156	29 437 205
Intérêt des minoritaires		299 412	5 300
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	4		
Crédit à moyen et long terme	4.1	2 106 211	2 918 113
Provisions pour risques et charges	4.2	197 818	120 531
Total des passifs non courants		2 304 029	3 038 644
PASSIFS COURANTS	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	10 753 976	5 588 502
Autres passifs courants	5.2	5 521 562	3 554 855
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	20 856 627	21 795 648
Total des passifs courants		37 132 164	30 939 005
Total des passifs		39 436 193	33 977 649
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		69 388 761	63 420 153

Groupe SIAME
Etat de résultat consolidé
Arrêté au 31-12-2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Revenus	6	63 241 190	49 271 410
Production immobilisée		405 487	7 326
Autres produits d'exploitation		41 920	19 853
Produits d'exploitation		63 688 596	49 298 589
Variation de stock des PF et des encours		(3 456 139)	6 585 488
Achats d'approvisionnements consommés	7	(37 725 396)	(38 014 238)
Charges de personnel	8	(11 012 628)	(9 889 395)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(2 560 579)	(2 279 642)
Autres charges d'exploitation	9	(4 065 126)	(2 936 116)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 868 729	2 764 684
Charges financières nettes	10	(3 005 719)	(2 019 779)
Produits des placements		3 120	16 157
Autres gains ordinaires	11	103 341	67 259
Autres pertes ordinaires	12	(32 208)	(899 411)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 937 262	(71 091)
Impôt sur les bénéfices		(459 765)	(268 298)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		1 477 497	(339 389)
Éléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 477 497	(339 389)
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE		1 477 497	(339 389)
<i>Résultat Part du Groupe</i>		<i>1 432 924</i>	<i>(251 665)</i>
<i>Résultat Hors Groupe</i>		<i>44 573</i>	<i>(87 723)</i>

Groupe SIAME
Etat de flux de trésorerie consolidé
Arrêté au 31-12-2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Résultat net		1 477 497	(339 389)
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		2 587 750	2 882 746
Variation des:			
- stocks		(961 140)	(6 672 758)
- créances		(2 462 992)	4 007 144
- autres actifs		(1 571 783)	(669 095)
- fournisseurs et autres dettes		7 132 180	(4 379 857)
- Résorption subvention d'investissement		(17 378)	(18 352)
- Charges financières nettes		68 396	98 568
- Plus ou moins values de cession		(61)	(86 247)
- Variation % d'interet		(58 624)	0
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	13.1	6 193 846	(5 177 238)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp		(2 605 673)	(1 599 301)
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp		18 999	15 000
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		0	7 361
Décaissements / acquisitions d'immobilisations financières		(69 005)	(1 211 614)
Décaissement /acquisit° d'autres actifs non courants		(27 171)	(29 514)
Encaissements / autres valeurs immobilisées		43 775	42 577
Décaissements / autres valeurs immobilisées		(30 000)	(15 675)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	13.2	(2 669 074)	(2 791 166)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Variation/ capitaux propres		1 463 808	1 710 046
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)		1 488 649	10 287 196
Variations des emprunts (MT)		(2 417 931)	(564 311)
Dividendes et autres distributions		(1 080 928)	(2 779 334)
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	13.3	(546 402)	8 653 597
VARIATION DE TRESORERIE	13	2 978 370	685 193
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(1 636 945)	(2 322 138)
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		1 341 425	(1 636 945)

1- PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est composé de 7 sociétés, « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique et d'autres activités de services liés.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1- PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au Système Comptable des Entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37) ;
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

2.2- METHODE D'EVALUATION

- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables. Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

- ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les immobilisations corporelles comptabilisées selon le modèle de réévaluation chez certaines filiales conformément à la nouvelle NCT 05 ont été retraitées pour se conformer au modèle du cout historique adopté par le groupe. Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

- LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2023, pour les titres cotés à la BVMT.

- LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée pour les besoins de la consolidation.

- PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

- CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISE

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31 décembre 2023. La différence est passée en résultat de l'exercice.

3- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 06 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2- METHODES DE CONSOLIDATION

*** INTEGRATION GLOBALE**

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

*** INTEGRATION PROPORTIONNELLE**

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

*** LA MISE EN EQUIVALENCE**

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La « SIAME » est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la « SIAME » et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupes et les plus ou moins-values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

4.2- INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

4.3- TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

*** L'ECART D'EVALUATION**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

*** LE GOODWILL**

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

4.4- TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- L'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31 décembre 2023 ;
- Les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.5- RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la « SIAME » et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.6- RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.7- DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1- DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001 portant promulgation du code des sociétés commerciales et de la norme NCT n°35 § n°38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », se présentent comme suit :

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle		Type de contrôle		Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
SIAME	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
CONTACT	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	99,99%	99,99%	IG	IG
TOOTALU	89,28%	89,28%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	89,28%	89,28%	IG	IG
IAT	41,00%	50,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	41,00%	50,00%	IG	IG
MEDIKA-TECH	51,00%	51,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	20,91%	25,50%	IG	IG
IAT EUROPE	95,00%	95,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	38,95%	47,50%	IG	IG

Les sociétés constituant le groupe « SIAME » se présentent au 31-12-2023 comme suit :

❖ **SOCIETE MERE**

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz « STEG ». Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 06 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par M. Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 TND par action d'une valeur nominale de 1 TND.

La dernière augmentation de capital de la « SIAME-SA » date de 2021 et a porté le capital social à la somme de 15 444 000 TND.

❖ **SOCIETES FILIALES DE LA SIAME :**

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

• ***SOCIETE CONTACT***

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 810 000 TND créée en 1998, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

• ***SOCIETE SIAME INTERNATIONAL SARL***

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000 TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

• ***SOCIETE TOUTALU***

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 2 800 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

• ***SOCIETE I@T***

Société anonyme, créée en Mai 2017, ayant un capital de 1 300 000 TND. Elle exerce dans le domaine de Recherche et développement, étude des solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie.

- **SOCIETE MEDIKA-TECH SARL**

Société à responsabilité limitée, créée en Septembre 2018, ayant un capital de 100 000 TND. Elle exerce dans le domaine de l'importation et du commerce des produits et des machines pour les secteurs technologiques à haute valeur ajoutée notamment l'instrumentation et l'appareillage biomédical, la robotique, la domotique, la monétique et les télécommunications et multimédia.

- **SOCIETE I@T Europe**

Société à responsabilité limitée, créée en Juin 2019, implantée en France et ayant un capital de 20 000 Euro. Elle exerce dans le domaine de services et conseils en matière informatique, électronique, logiciels, marketing, publicité, audit et expertise de système informatiques, la vente de matériels informatiques, électroniques et industriels et de logiciels.

NOTE 1- ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des actifs non courants consolidés s'élevant à 17 121 772 TND se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2023	Amortissement	Provision	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	8 472 051	- 3 259 851	-	5 212 200
Ecarts d'acquisition	1 641 348	- 1 641 348	-	-
Immobilisations corporelles	45 367 230	- 35 512 202	-	9 855 028
Immobilisations financières	2 320 785	-	- 295 831	2 024 954
Autres actifs non courants	29 590	-	-	29 590
Total	57 831 004	- 40 413 401	- 295 831	17 121 772

1.1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles consolidées s'élevant à 5 212 200 TND au 31 décembre 2023, se détaille comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2023	Cumul amort. 31/12/2023	VCN au 31/12/2023
Investissement de recherche et de développement	3 816 512	- 1 563 104	2 253 407
Concessions, marques, brevets et licences	1 034 332	- 1 028 751	5 581
Logiciels	690 668	- 660 173	30 495
Site web	8 690	- 7 823	867
Activités de développement en cours	2 921 850	-	2 921 850
Total	8 472 051	- 3 259 851	5 212 200

1.2- LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 1 641 348 TND amortis totalement. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Date de prise de contrôle	Valeur brute	Taux d'amort	Cumul amort 31/12/2023	VCN au 31/12/2023
CONTACT	1998	- 13 813	100%	13 813	-
TOUTALU	2007	21 500	20%	- 21 500	-
CONTACT	2012	314 975	20%	- 314 975	-
CONTACT	2013	219 982	20%	- 219 982	-
CONTACT	2014	349 990	20%	- 349 990	-
TOUTALU	2015	322 262	20%	- 428 143	-
CONTACT	2016	249 982	20%	- 249 982	- 0
TOUTALU	2017	176 470	20%	- 70 588	-
Total		1 641 348		- 1 641 348	0

1.3- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 9 855 028 TND au 31 décembre 2023, se ventilant comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2023	Cumul amort. 31/12/2023	VCN au 31/12/2023
Terrain	879 080	-	879 080
Constructions	8 919 133	- 6 116 749	2 802 384
Matériels & outillages	26 253 283	- 22 811 834	3 441 449
Mat de transport	2 190 304	- 1 771 683	418 621
MMB	2 051 422	- 1 824 298	227 123
Agencements & aménagements	4 016 766	- 2 670 809	1 345 957
Immobilisations prises en leasing	396 100	- 296 968	99 132
Immobilisations chez les tiers	61 890	- 19 861	42 029
Immobilisations encours	599 251	-	599 251
Total	45 367 230	- 35 512 202	9 855 028

1.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique s'élevant en net à 2 024 954 TND au 31 décembre 2023, se détaille ainsi :

Désignation	Situation 31/12/2022		VCN 31/12/2022	Situation 31/12/2023		VCN 31/12/2023
	Valeur	Provision		Valeur	Provision	
EPI CORPORATION	36 263	(36 263)	-	36 263	(36 263)	-
SITEL	119 530	-	119 530	119 530	-	119 530
SIALE	129 250	(129 250)	-	129 250	(129 250)	-
SERPAC	750	(750)	-	750	(750)	-
DAR ADDOHN	50 000	(50 000)	-	50 000	(50 000)	-
ACTIONS FIDELITY SICAV	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	335 793	(216 263)	119 530	335 793	(216 263)	119 530
Prêts	100 901	-	100 902	87 127	-	87 127
FONDS GERE SICAR	1 600 000	-	1 600 000	1 600 000	-	1 600 000
Emprunt national	-	-	-	-	-	-
Cautionnements	228 861	(73 469)	155 392	297 865	(79 569)	218 297
Autres immobilisations financières	1 929 762	(73 469)	1 856 294	1 984 992	(79 569)	1 905 424
Total des immobilisations financières	2 265 555	(289 732)	1 975 824	2 320 785	(295 832)	2 024 954

Les titres de participation se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe « SIAME » n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

1.5- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, s'élève à 29 590 TND à la clôture de l'exercice 2023 contre 29 120 TND à la clôture de l'exercice précédent et se rapporte à des charges à répartir.

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 52 266 989 TND au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Stocks	2.1	28 664 736	- 1 626 054	27 038 682
Clients et comptes rattachés	2.2	19 604 032	- 3 277 783	16 326 249
Autres actifs courants	2.3	6 634 464	- 546 949	6 087 515
Placements et autres actifs financiers	2.4	13 045	- 7 554	5 491
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	2 809 053	-	2 809 053
Total		57 725 330	- 5 458 341	52 266 989

2.1- STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés s'élève au 31 décembre 2023 à 27 038 682 TND, après élimination des profits internes et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Stock SIAME	24 790 474	22 326 465	2 464 008
Provision pour dépréciation stock SIAME	- 1 374 477	- 1 329 728	- 44 749
Stock CONTACT	1 800 538	2 723 222	- 922 683
Provision pour dépréciation stock CONTACT	- 251 577	- 375 913	124 336
Stock TOUTALU	1 599 981	2 107 426	- 507 445
Stock IAT	405 918	505 202	- 99 284
Stock MEDIKA TECH	76 694	59 019	17 675
Provision pour dépréciation stock MEDIKA TECH	- 8 869	- 17 738	8 869
Total	27 038 682	25 997 955	1 031 858

Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2022 et 2023 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés « SIAME » et « TOUTALU » ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Le solde net de cette rubrique s'élevant à 16 326 249 TND au 31 décembre 2023, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Clients ordinaires	15 796 771	12 672 310	3 124 461
Clients, effets à recevoir	93 028	609 254	- 516 226
Clients douteux	3 714 233	3 859 476	- 145 243
Total brut	19 604 032	17 141 039	2 462 992
Provision pour dépréciation des comptes clients	- 3 277 783	- 3 102 320	- 175 463
Total net	16 326 249	14 038 719	2 287 529

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 6 087 515 TND et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Etat, impôts et taxes actif	3 942 040	2 038 549	1 903 491
Avances et acomptes au personnel	158 668	118 638	40 030
Avances et acomptes fournisseurs	56 668	471 836	- 415 168
Fournisseurs RRR à obtenir	515 148	1 090	514 058
Débiteurs divers	1 302 429	2 037 001	- 734 572
Charges constatées d'avance	564 080	255 683	308 397
Produits à recevoir	95 431	139 884	- 44 454
Total brut	6 634 464	5 062 682	1 571 783
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	- 546 949	- 546 949	-
Total net	6 087 515	4 515 732	1 571 783

2.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte s'élève en net à 5 491 TND à la date de clôture et se détaille ainsi :

Désignation	Situation au 31/12/2023		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Placements	13 045	- 7 554	5 491
Total	13 045	- 7 554	5 491

2.5 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés s'élevant à 2 809 053 TND au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Désignation	Situation au 31/12/2023		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Banques et Caisses	1 633 120	-	1 633 120
Valeurs à l'encaissement	1 175 934	-	1 175 934
Total	2 809 053	-	2 809 053

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres consolidés s'élevant à 29 952 568 TND se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Capital social	15 444 000	15 444 000	-
Réserves consolidées	12 775 420	14 226 910	- 1 451 489
Ecart de conversion	812	17 960	- 17 148
Total des capitaux propres avant résultat	28 220 232	29 688 870	- 1 468 638
Résultat consolidé - Part du groupe	1 432 924	- 251 665	1 684 589
Intérêts des minoritaires	299 412	5 300	294 112
Total des capitaux propres après résultat & IM	29 952 568	29 442 504	510 063

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultat consolidé, d'une part, et les intérêts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

Sociétés du groupe	Situation avant partage		Répartition des réserves		Répartition des résultats		Elimination des titres de participation
	Réserves	Résultat	Réserves consolidées	Part des minoritaires	Résultat consolidé	Part des minoritaires	
SIAME	12 733 945	2 054 748	12 733 945	-	2 054 748	-	-
SIAME INTER	75 025	114 039	165 014	21	114 032	8	149 990
CONTACT	3 091 511	257 201	2 871 632	29	257 199	1	3 029 850
TOUTALU	- 2 785 705	- 572 852	- 2 453 687	1 532	- 571 320	- 1 532	2 301 450
IAT	- 947 878	89 967	- 388 630	207 752	95 510	53 080	533 000
MEDIKA TECH	- 62 471	- 5 439	- 43 153	29 682	- 1 137	- 4 302	51 000
IAT EUR	- 38 474	- 4 389	- 51 077	15 823	- 1 710	- 2 680	61 173
Total	12 065 953	1 418 873	12 834 044	254 839	1 432 924	44 573	6 126 463

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint un solde de 2 304 029 TND au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Emprunt	2 106 211	2 918 113
Provision pour risques et charges	197 818	120 531
Total	2 304 029	3 038 644

4.1 - EMPRUNTS

Ce poste consolidé s'élevant à 2 106 211 TND, correspond à la dette bancaire et leasing au 31 décembre 2023. Ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Emprunt SIAME	1 100 000	1 711 873	- 611 873
Emprunt CONTACT	484 290	676 657	- 192 367
Emprunt TOUTALU	473 304	306 861	166 443
Emprunt IAT	48 617	222 722	- 174 105
Total	2 106 211	2 918 113	- 811 901

4.2- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé s'élevant à 197 818 TND, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

Société	Désignation	Solde
TOUTALU	Provision pour risques et charges	1 797
CONTACT	Provision pour risques et charges	148 521
IAT	Provision pour risques et charges	27 500
MEDIKATECH	Provision pour risques et charges	20 000
Total		197 818

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 37 132 164 TND au 31 décembre 2023, regroupe les postes suivants :

Désignation	Note	31/12/2023
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	10 753 976
Autres passifs courants	5.2	5 521 562
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	20 856 627
Total		37 132 164

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2023, ce poste consolidé s'élevant à 10 753 976 TND, se ventile comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs d'exploitation	7 937 853	4 698 229	3 239 624
Fournisseurs, factures non parvenues	93 894	55 963	37 931
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	2 682 421	761 219	1 921 202
Fournisseurs d'immobilisations	39 807	73 091	- 33 284
Total	10 753 976	5 588 502	5 165 473

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 5 521 562 TND au 31 décembre 2023, s'analysant comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Etat, impôts et taxes passifs	2 149 455	1 272 894	876 560
Organismes sociaux	1 094 362	879 325	215 037
Personnel et comptes rattachés	849 502	603 722	245 779
Clients, avances et acomptes	300 716	207 511	93 206
Dividendes et autres distributions	910	758	152
Créditeurs divers	661 884	170 256	491 628
Charges à payer	424 997	387 830	37 166
Produits constatés d'avance	37 237	30 058	7 179
Provisions courantes pour risques et charges	2 500	2 500	-
Total	5 521 562	3 554 855	1 966 707

5.3- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé s'élevant au 31 décembre 2023 à 20 856 627 TND se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Crédits de gestion	17 081 962	15 593 313	1 488 649
Echéance à moins d'un an /crédits	2 267 526	3 798 363	- 1 530 837
Intérêts courus sur emprunts	26 465	33 262	- 6 797
Autres passifs financiers	19 375 953	19 424 938	- 48 985
Concours bancaires	1 480 674	2 370 711	- 890 037
Total	20 856 627	21 795 648	- 939 021

NOTE -6- REVENUS

Le chiffre d'affaires consolidé totalisant 63 241 190 TND, se détaille comme suit :

Désignation	2023		2022		Variation	
	En TND	en %	En TND	en %	En TND	en %
CA SIAME	40 950 528	64,8%	27 217 287	55,24%	13 733 241	98,31%
CA CONTACT	15 291 892	24,2%	16 526 032	33,54%	- 1 234 141	-8,83%
CA TOUTALU	2 793 920	4,4%	1 044 528	2,12%	1 749 392	12,52%
CA IAT	3 097 035	4,9%	3 034 470	6,16%	62 565	0,45%
CA SIAME INTERNATIONAL	1 030 190	1,6%	1 267 499	2,57%	- 237 309	-1,70%
CA MEDIKA TECH	34 316	0,1%	51 049	0,10%	- 16 733	-0,12%
CA IAT EUROPE	43 309	0,1%	130 544	0,26%	- 87 235	-0,62%
Total	63 241 190	100%	49 271 410	100%	13 969 780	100%

Revenus	64 356 229
Revenus intragroupe	- 1 115 039
Total Revenus consolidés	63 241 190

NOTE -7- ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats consommés consolidés totalisent 37 725 396 TND à la clôture de l'exercice 2023. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

Désignation	2023	
	En TND	En %
Ach SIAME	25 260 831	66,96%
Ach CONTACT	9 375 362	24,85%
Ach TOUTALU	1 887 800	5,00%
Ach IAT	618 624	1,64%
Ach SIAME INTER	599 892	1,59%
Ach MEDIKA TECH	- 19 571	-0,05%
Ach IAT EUROPE	2 458	0,01%
Total	37 725 396	100%

Achats d'approvisionnement consommés	38 513 589
Achats intragroupe	788 193

NOTE -8- CHARGES DE PERSONNEL

Cette rubrique comprend les charges de personnel du groupe « SIAME » se détaillant comme suit :

Désignation	2023	
	En TND	En %
CP SIAME	5 117 130	46,47%
CP TOUTALU	685 531	6,22%
CP CONTACT	3 453 778	31,36%
CP IAT	1 752 142	15,91%
CP SIAME INTER	-	0,00%
CP MEDIKA TECH	4 047	0,04%
Total	11 012 628	100%

NOTE -9- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2023	
	En TND	En %
AC SIAME	1 933 417	47,56%
AC TOUTALU	170 393	4,19%
AC CONTACT	1 080 367	26,58%
AC IAT	756 458	18,61%
AC SIAME INTER	69 435	1,71%
AC MEDIKA TECH	26 464	0,65%
AC IAT EUROPE	28 593	0,70%
Total	4 065 126	100%

NOTE -10- CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux écarts de change. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2023	
	En TND	En %
CF SIAME	2 274 741	75,68%
CF TOUTALU	334 756	11,14%
CF CONTACT	297 940	9,91%
CF IAT	104 748	3,48%
CF SIAME INTER	- 8 054	-0,27%
CF IAT EUROPE	796	0,03%
CF MEDIKA TECH	793	0,03%
Total	3 005 719	100%

NOTE -11- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Cette rubrique correspond principalement aux produits nets sur cession d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

Désignation	2023	2022
Autres gains ordinaires	44 717	67 226
Produits nets sur cessions d'immobilisations	-	32
Gain groupe sur variation % d'interet	58 624	-
Total	103 341	67 259

NOTE -12- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Cette rubrique correspond principalement aux charges nettes sur cession d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

Désignation	2023	2022
Autres pertes ordinaires	32 208	73 816
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	825 595
Total	32 208	899 411

NOTE -13- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2023, la trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde positif de 1 341 425 TND contre un solde négatif de 1 636 945 TND au 31 décembre 2022, soit une variation positive de 2 978 370 TND. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

Désignation	Note	31/12/2023
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	13.1	6 193 846
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	13.2	- 2 669 074
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	13.3	- 546 402
Variation de la trésorerie		2 978 370

13.1- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux provenant des activités d'exploitation s'élevant à 6 193 846 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés
Résultat net de l'exercice	1 477 497
Amortissements et provisions nettes de reprises	2 587 750
Variation des stocks	- 961 140
Variation des créances clients	- 2 462 992
Variation des autres actifs	- 1 571 783
Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7 132 180
Plus value / cessions d'immobilisations	- 61
Variation % d'interet	- 58 624
Résorption subvention d'investissement	- 17 378
Charges financières sur emprunts	68 396
Total	6 193 846

13.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement s'élevant au 31 décembre 2023 à -2 669 074 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés
Décaissements sur acq. d'immo. corpo. et incorpo.	- 2 605 673
Encaissements provenant de la cession d'immo. corpo. et incorpo.	18 999
Décaissements sur acquisitions d'immo. financières	- 69 005
Encaissements provenant de la cession d'immo. financières	-
Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	43 775
Décaissements sur autres valeurs immobilisées	- 30 000
Décaissements sur autres actifs non courants	- 27 171
Total	- 2 669 074

13.3- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement s'élevant à - 546 402 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés
Variation/ capitaux propres	1 463 808
Subvention d'investissements	-
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)	1 488 649
Variations des emprunts (MT)	- 2 417 931
Dividendes et autres distributions	- 1 080 928
Augmentation du capital	-
Total	- 546 402

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 mai 2022, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « SIAME » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan consolidé de **69 388 761 TND** et un résultat consolidé -part du groupe bénéficiaire de **1 432 924 TND**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME » au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur le point suivant :

- Les fonds propres de la filiale « TOUTALU » s'élevant au 31 décembre 2023 à 430 kTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société mère figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant brut de 24 798 753 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société mère « SIAME-SA » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total brut de 6 582 518 TND arrêté au 31 décembre 2023.

L'amortissement de ces dépenses se fait selon une méthode d'amortissement établie en fonction des avantages futurs que la société compte tirer de la vente ou de l'utilisation du nouveau produit. Le cumul des amortissements s'est élevé à 1 065 674 TND au 31 décembre 2023.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société mère « SIAME-SA » s'élevant au 31 décembre 2023 à 41 050 409 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité, incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du système de contrôle interne de la SIAME et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Tunis, le 21 Mai 2024

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Khaled Mnif